

# BULLETIN D'ADHESION

Merci de retourner ce formulaire par mail à  
[contact@lesolaireterritorial.fr](mailto:contact@lesolaireterritorial.fr) accompagné de :

- Un Kbis récent ou une inscription en préfecture pour les associations;
- Un document de présentation de l'entreprise et notamment de son activité solaire actuelle;
- Un logo de l'entreprise.

Je soussigné(e) .....

Fonction .....

Réprésentant(e) de la société .....

Adresse de la société .....

Email .....

Numéro de téléphone .....

Souhaite adhérer à l'association **LE SOLAIRE TERRITORIAL** pour l'année 2025.

Type d'adhésion	Frais d'adhésion
Personnes morales publique (mairie, collectivité) .....	<b>GRATUIT</b>
Entreprise CA annuel <2M€ et SEM .....	<b>1 000 EUROS</b>
Entreprise CA annuel entre 2 et 5M€ .....	<b>2 500 EUROS</b>
Entreprise CA annuel > 5M€ .....	<b>7 000 EUROS</b>

**Déclare :**

**Souhaiter adhérer à l'association des professionnels de l'énergie solaire Le Solaire Territorial.**

**Avoir pris connaissance des éléments relatifs à l'association (Lecture, respect et l'acceptation des points de la charte).**

**Accepter que mon logo soit présent sur le site web de l'association.**

**Accepter d'intégrer l'annuaire de l'association.**

**Accepter la politique de confidentialité.**

Fait le ..... à .....

Signature :

En tant qu'acteurs du solaire territorial, nous sommes réunis afin de promouvoir les projets solaires photovoltaïques de tailles raisonnables.

Le solaire sur bâtiments, ombrières, projets au sol de moins de 5 hectares sont pleinement intégrés dans le territoire. Très acceptés localement, ils participent à la transition énergétique des territoires et se déploient très rapidement.

En 2024, le solaire territorial représentera près de 3 GWc des centrales solaires raccordées, soit 75 % de la contribution de l'ensemble de la filière solaire. La filière a déjà la capacité, la légitimité et la maturité d'accompagner le développement de ce segment de marché.

Nous sommes convaincus que ces projets sont le levier majeur de la transition énergétique par le photovoltaïque.

Véritable solution à la disposition des territoires dont les bénéfices ruissellent localement, ces projets territoriaux sont plébiscités par l'ensemble du tissu local : les citoyens, les collectivités, les entreprises et les agriculteurs.

Aujourd'hui, ces investissements génèrent 20000 emplois et retombent sur les territoires. 80 % de l'investissement pour un projet en toiture et 60 % pour des projets au sol de 5 hectares.

## Chaque adhérent de l'association partage ces convictions et participe à :

- Faire travailler des acteurs locaux en priorité. Les acteurs du solaire territorial s'engagent avec un objectif de 70% de l'investissement fléché sur des entreprises françaises.
- Soutenir le monde agricole en réalisant des projets en collaboration et en répondant aux besoins de leur exploitation.
- Les acteurs du solaire territorial s'engagent à favoriser des projets solaires sur tout type de bâtiments (industriels, publics, agricoles).
- Collaborer avec les acteurs publics locaux pour proposer des solutions en harmonie avec le territoire.
- Favoriser les projets validés et débattus par les communes.
- Participer à proposer des solutions de circuits courts de l'électricité en avec une consommation locale des électrons en rapprochant le consommateur du producteur.
- Faire les meilleurs efforts pour permettre une bonne intégration des énergies renouvelables au réseau.